

Point 6 E : Réorganisation de la direction, création d'une fonction de direction ajoutée

Nous sommes semble-t-il, tous autour de la table, conscient du rôle essentiel du service usagers et action éducative, du poids qui en découle et des différents drames endurés.

C'est avec beaucoup de prudence que nous accueillons la création de ce poste avec l'espoir qu'enfin, le service usagers et action éducative trouve un rythme de fonctionnement prenant en compte le bien être des agents.

Nous faisons également le vœu qu'il ne s'agisse pas d'une étape courte ou d'un tremplin avant une nomination au poste de directrice de la DEE.

Nous voterons donc POUR ce rapport.